

Canne à Sucre

BSV Bilan - 2024

Animateur inter-filières : Teddy OVARBURY
(FREDON).
Jacques-Edouard EUGENIE
(FREDON).

Animatrice filière :
Marion TAILLIEZ (CTCS)

Crédit photo : Centre Technique de la canne à sucre

LE RESEAU DE SURVEILLANCE

SAU Canne 972 (2024)
4 013,07 ha

Méthode :

- Suivi des principales espèces d'adventices et de leur développement,
- Observations visuelles des symptômes de maladies et des dégâts de ravageurs.

Fréquence : en moyenne 2 observations par mois et par site tous les 15 jours.

BILAN DES OBSERVATIONS PAR PARCELLES EN 2024

Réseau de surveillance : 5 parcelles

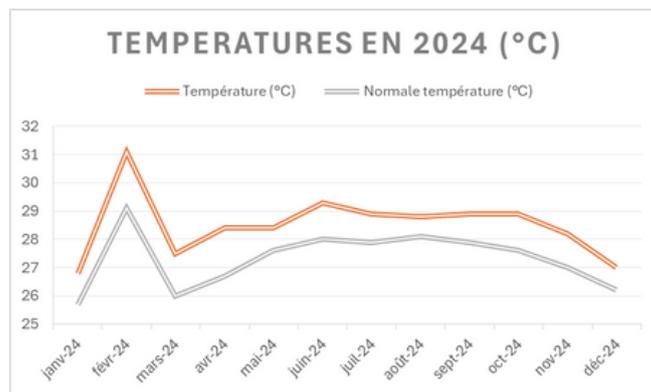
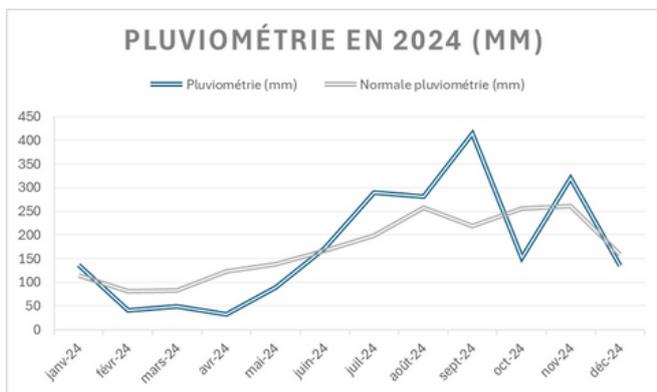
- Lamentin : **17 observations**
- Sainte-Luce : **17 observations**
- Basse-Pointe : **18 observations**
- Sainte-Marie : **19 observations**
- Saint-Pierre : **17 observations**



● Localisation des parcelles du réseau de surveillance

BILAN CLIMATIQUE 2024

Source : Météo France



3000 à 4500 mm au Nord
1500 à 2500 mm au Sud



Vent moyen quasi conforme aux normales



28,3°C
= année la plus chaude jamais enregistrée



2 645 heures
d'ensoleillement

Après une année 2023 avec un déséquilibre pluviométrique important, l'année 2024 ressort avec un bilan équilibré dans l'ensemble (entre -10% et +10% par rapport aux normales). Le mois de janvier a été marqué par des précipitations plus qu'excédentaires sur l'ensemble du territoire. En revanche, mars, avril et mai ont connu une pluviométrie déficitaire (période de carême). La saison cyclonique a débuté mi-juin 2024 et a été particulièrement active. Les pluies de juin ont d'ailleurs retardé la fin de la campagne sucrière. Par ailleurs, 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en Martinique, avec une température moyenne annuelle de 28,3°C (+0,6°C par rapport au précédent record).

A retenir

La gestion de l'enherbement et des rongeurs en culture de canne à sucre illustre des défis complexes, étroitement liés aux pratiques culturales, à la localisation des parcelles et aux ressources disponibles. Les observations réalisées sur cinq parcelles en 2024 révèlent des contrastes significatifs et mettent en lumière l'impact crucial de ces problématiques sur la filière canne-sucre-rhum.

Même si certaines parcelles suivies observent des résultats intéressants de part leur contexte (localisation, replantation...), il n'en cache pas moins des difficultés importantes de l'ensemble des exploitations de canne sur la gestion de l'enherbement, et des rongeurs dans certaines zones. La gestion de l'enherbement et des rongeurs représente les principaux postes de dépenses des exploitations. Ces problématiques pèsent directement sur les coûts de production et impactent les rendements. Dans un contexte où la filière canne-sucre-rhum est en attente d'une augmentation des volumes de canne et d'une amélioration des rendements, la maîtrise des adventices et des ravageurs est cruciale pour garantir la compétitivité et la pérennité des exploitations.

En l'absence de molécules phytosanitaires efficaces et/ou disponibles, la recherche et les producteurs doivent impérativement explorer des solutions alternatives, intégrant des pratiques culturales innovantes, des approches agroécologiques et une collaboration renforcée entre les acteurs de la filière.

Chiffres clés de la filière en 2024

- **4 013,07** hectares de canne à sucre selon les déclarations de surfaces 2024 (source DAAF)
 - Dont **571,75** ha de canne à sucre plantés en 2023
- **156** planteurs dont 42 livrant à la sucrerie
- **206 431,37** tonnes de cannes broyées en distilleries (87 %) et en sucrerie (13%)

SITUATION GLOBALE

Suivi	ENHERBEMENT		RONGEURS	
	Niveau de présence	Risque	Niveau de présence	Risque
Janvier 2024				
Février 2024				
Mars 2024				
Avril 2024				
Mai 2024				
Juin 2024				
Juillet 2024				
Août 2024				
Septembre 2024				
Octobre 2024				
Novembre 2024				
Décembre 2024				
SITUATION GLOBALE	Qualification de la pression en 2024	Comparaison avec 2023	Qualification de la pression en 2024	Comparaison avec 2023
	Forte	=	Moyenne à forte	=

Période de récolte

Période d'entretiens critique

Niveau de présence et de risque :

■ Absence
 ■ Faible : A surveiller, risque possible
 ■ Moyen : possibilité d'impact sur la canne
 ■ Fort : impact certain sur la canne

PARCELLE CAS01 - LAMENTIN

 **Date de plantation :** 09/2023



Date de la récolte en 2024 : pas de récolte

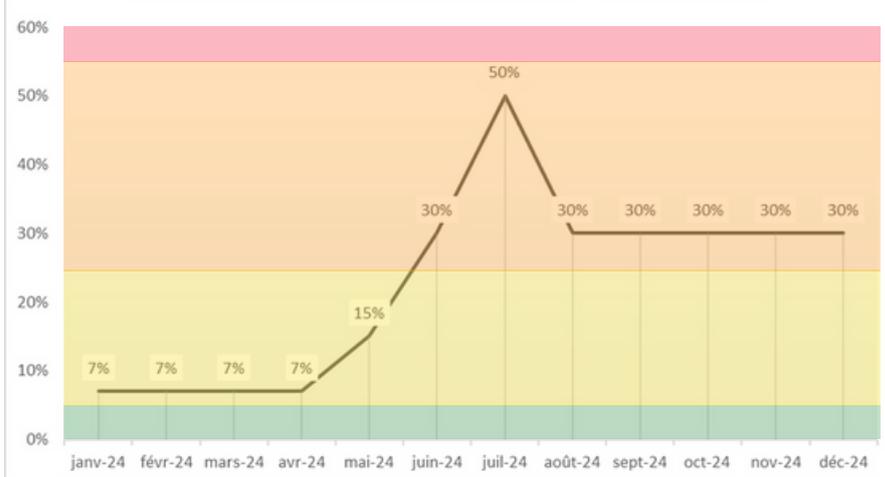


Variété : B 69.566

La parcelle du Lamentin a été plantée en septembre 2023 à des fins de production de plants. Uniquement deux rangs de la parcelle ont été récoltés début septembre 2024 : le reste de la parcelle a donc 16 mois fin décembre 2024. L'enherbement est partiellement maîtrisé chimiquement, mécaniquement et manuellement, avec un pic à **50%** de recouvrement en juillet et une stabilisation à **30%** sur le deuxième semestre. L'exploitation est exposée à la canne d'eau (*Paspalum fasciculatum*) mais celle-ci est gérée par l'entretien chimique et mécanique des canaux. En revanche, les lianes sont nombreuses et on observe de l'herbe à riz (*Rottboellia cochinchinensis*) et de l'herbe de guinée (*Panicum maximum*), partiellement maîtrisées par de l'arrachage manuel. L'exploitant estime le coût de l'arrachage manuel sur cette parcelle à 1 300€/ha en 2024.

Par ailleurs, l'impact des rongeurs sur la parcelle et plus généralement sur cette exploitation est important (jusqu'à **30%** de pertes de rendement). On peut l'expliquer par la proximité des parcelles avec les habitations et des parcelles de bananes où les régimes sont laissés au sol, les deux facteurs attirant les rats. Enfin, la parcelle n'ayant pas été récoltée, les rats s'y sont réfugié en post-récolte des parcelles adjacentes.

Recouvrement des adventices en 2024 - Parcelle CAS01



MOIS	RONGEURS (Niveau de présence)
Janvier 2024	Jaune
Février 2024	Jaune
Mars 2024	Jaune
Avril 2024	Jaune
Mai 2024	Jaune
Juin 2024	Orange
Juillet 2024	Rouge
Août 2024	Rouge
Septembre 2024	Rouge
Octobre 2024	Rouge
Novembre 2024	Rouge
Décembre 2024	Rouge

 **Macrotium lathyroides + Momordica charentia + Vigna unguiculata + Rottboellia cochinchinensis + Panicum maximum**
Vigilance sur le Paspalum fasciculatum
Attaques de rats en bordure de parcelle

PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES A L'USAGE DES PPP SUR CETTE EXPLOITATION

- **Désherbage manuel** : coût évalué à 1300€/ha, main d'œuvre principalement étrangère
- **Désherbage mécanique** : binage/sarclage, enjambeur à disque (difficulté de désherbage mécanique par mauvais temps)
- **Photographie aérienne** pour localiser les foyers d'adventices (drones) et cibler les interventions
- **Plantation en BPG** (Boutures Pré-Germées) pour un recouvrement plus rapide du rang et de l'inter-rang par la canne sur certaines parcelles (attention, les boutures nécessitent de l'eau).
- **Essais non concluants** : plantes de services (bracharia), double rang



Date : 22/03/2024



Date : 03/12/2024



Date : 17/06/2024



Date : 30/07/2024

PARCELLE CAS02 - SAINTE LUCE

 **Date de plantation :** 08/2021



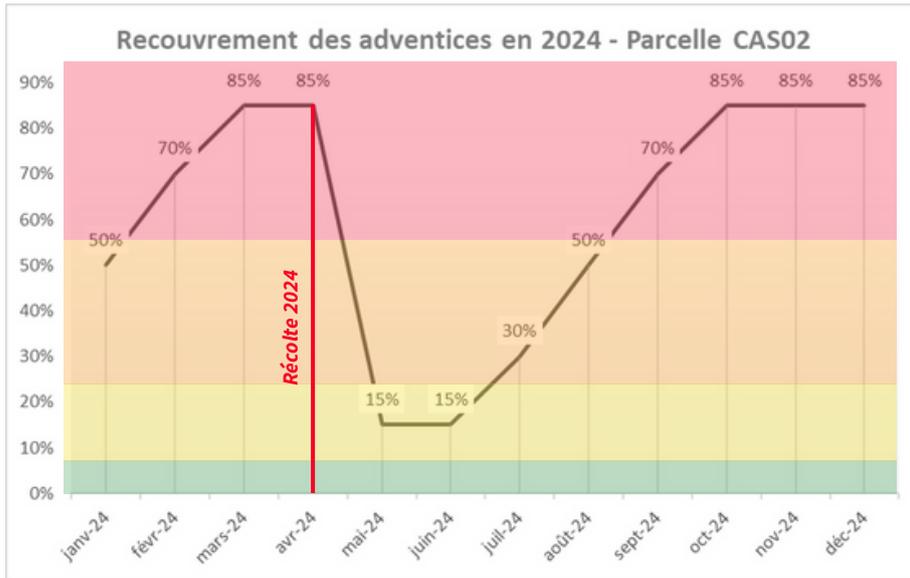
Date de la récolte en 2024 : 19/04/2024



Variété : B 59.92

La présence de lianes et d'herbe de guinée sur la parcelle observée à Sainte Luce est inquiétante pour les années à venir. En effet, plantée en 2021, la parcelle présentait déjà un recouvrement en adventices de 70-85% avant la récolte 2024. Malgré des traitements chimiques de pré et post-levée en mai, juin et juillet 2024, et du sarclage mécanique nous avons observé une croissance exponentielle des lianes et de l'herbe de guinée (*Panicum maximum*) sur la parcelle, notamment dans les trous laissés à la repousse, où il n'y a pas eu de recourage. On voit également de la canne d'eau (*Paspalum fasciculatum*) dans les ornières et dans les eaux stagnantes de la parcelle. Ce recouvrement peut notamment être expliqué par le manque de main d'oeuvre pour l'extirpation manuelle sur l'exploitation.

Peu de traces de rats sont identifiées sur cette parcelle, qui est généralement peu impactée par les rongeurs. En revanche les parcelles de l'exploitation proches des habitations (Rivière Salée) sont infestées par les rats, une vigilance est donc à maintenir.



MOIS	RONGEURS (Niveau de présence)
Janvier 2024	Orange
Février 2024	Orange
Mars 2024	Yellow
Avril 2024	Yellow
Mai 2024	Green
Juin 2024	Green
Juillet 2024	Green
Août 2024	Green
Septembre 2024	Yellow
Octobre 2024	Yellow
Novembre 2024	Yellow
Décembre 2024	Yellow



Lianes : *Meremia aegyptia* + *Momordica charantia* + *Vigna unguiculata* + *Malachra sp.*
Monocotylédones : *Panicum maximum* + *Paspalum fasciculatum*

PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES A L'USAGE DES PPP SUR CETTE EXPLOITATION

- **Désherbage manuel :** 18 employés à temps plein pour la gestion de l'enherbement
- **Désherbage mécanique :** sarcluse en inter-rang. L'exploitation investit dans une troisième sarcluse pour les entretiens de 2025.
- **Entretien des bordures, traces et canaux (prophylaxie)**



Date : 19/12/2024



Date : 23/09/2024



Date : 22/03/2024



Date : 23/09/2024

PARCELLE CAS03 - SAINTE MARIE

Date de plantation : 08/2014
puis 06/2024



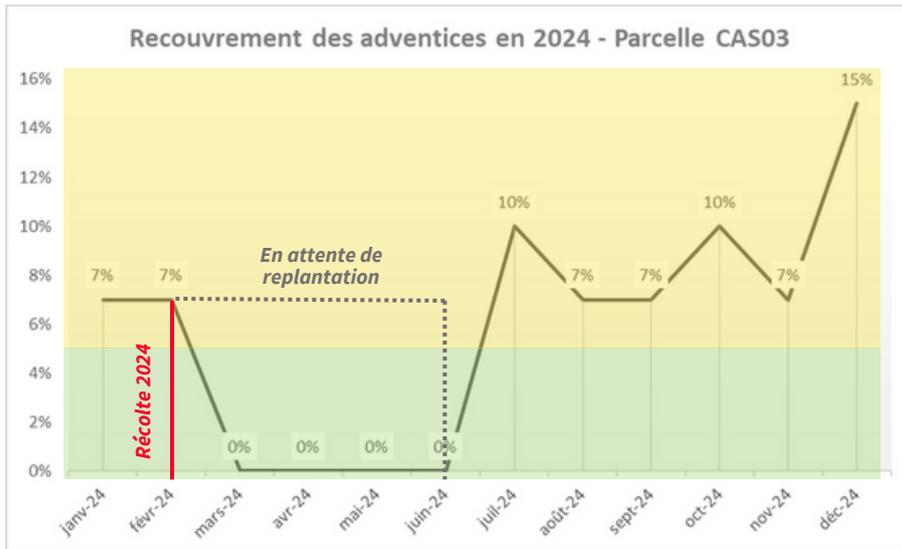
Date de la récolte en 2024 : 16/02/2024



Variété : B 59.92 puis B69.566

La parcelle de Sainte-Marie a été replantée fin juin 2024 alors que la précédente plantation avait presque 10ans. Récoltée en février 2024, la parcelle a été 4 mois en jachère avant replantation où elle a été entretenue régulièrement (faux-semis, labour). Compte tenu de son très jeune âge, les rangs et inter-rangs sont peu enherbés, avec un recouvrement oscillant entre 7 et 15%. Il faut toutefois être vigilant sur les ornières où les adventices (lianes et monocotylédones) peuvent se développer. L'exploitation pratique le désherbage chimique, manuel et mécanique (mini-tracteur). 1/3 des saisonniers de l'exploitation est consacré à l'extirpation d'herbe manuelle.

Les rats sont maîtrisés chimiquement avec des appâts posés tous les mois en bordures de parcelles. On observe aucune trace de rongeurs sur les cannes de cette parcelle en post-récolte.



MOIS	RONGEURS (Niveau de présence)
Janvier 2024	Yellow
Février 2024	Yellow
Mars 2024	Yellow
Avril 2024	Yellow
Mai 2024	Light Green
Juin 2024	Light Green
Juillet 2024	Light Green
Août 2024	Light Green
Septembre 2024	Light Green
Octobre 2024	Light Green
Novembre 2024	Light Green
Décembre 2024	Light Green



Amaranthus dubius en bordure de parcelle + **En petite quantité** : Faux piquant + *Ludwigia octovalvis* + *Vigna unguiculata* + *Meremia aegyptia*

PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES A L'USAGE DES PPP SUR CETTE EXPLOITATION

- **Désherbage manuel** : 1/3 des saisonniers à temps plein sur l'extirpation manuelles, notamment sur les lianes
- **Désherbage mécanique** : binage/sarclage, mini-tracteur SOLIS avec outils (petit pulvérisateur et coutelasseuse) qui permet de passer dans les rangs jusqu'à 5 mois pour les monocotylédones. L'exploitation souhaite investir dans un deuxième minitracteur SOLIS en 2025.
- **Essais non concluants** :
 - Plantation en boutures pré-germées : peu de résistance au vent et plantation difficile en pente
 - Double rang



Date : 03/06/2024



Date : 22/08/2024



Date : 19/11/2024



Date : 18/12/2024

PARCELLE CAS04 - BASSE POINTE

 **Date de plantation :** 09/2016



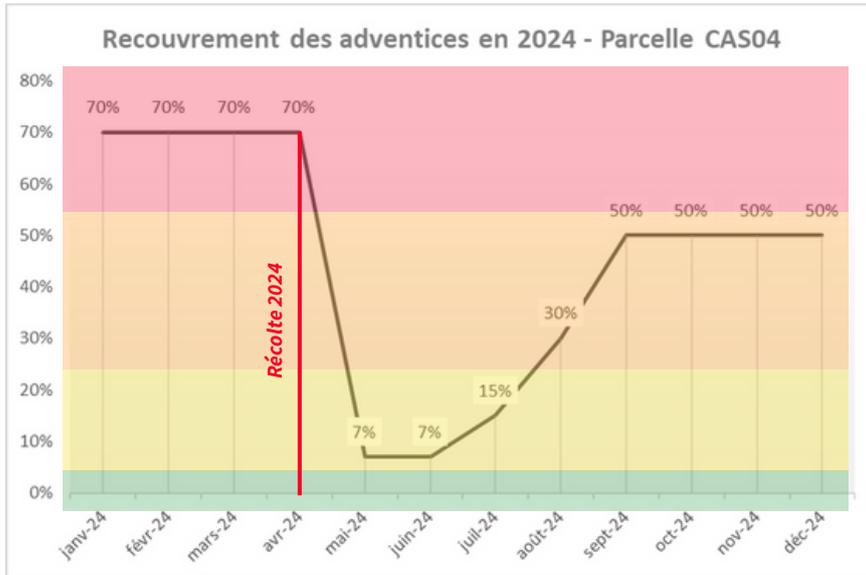
Date de la récolte en 2024 : 11/04/2024



Variété : R579

La parcelle observée à Basse-Pointe a démarré son 9ème cycle en 2024. L'enherbement reste maîtrisé malgré l'âge de la parcelle, avec une croissance des adventices pendant la saison des pluies mais une stabilisation à 50% de recouvrement à partir de septembre. Compte tenu des baisses de rendements et de la pression des adventices sur une partie de la parcelle, presque 2ha ont été replantés en fin juillet 2024. Les observations se poursuivront donc sur les deux parties de la parcelle en 2025. Cette partie a été replantée en boutures pré-germées en quinconce en double-rang. Cette technique permet un recouvrement du rang par la canne plus rapide et une facilité pour le désherbage mécanique (passage possible jusqu'à 5-6 mois).

En revanche, la R579 est plus sensible aux rongeurs, de par sa tendresse. Des attaques ont été observées fin août et fin novembre. Le reste de l'exploitation est peu impacté par les rats car les parcelles de bananes voisines sont également traitées.



MOIS	RONGEURS (Niveau de présence)
Janvier 2024	Red
Février 2024	Red
Mars 2024	Red
Avril 2024	Red
Mai 2024	Green
Juin 2024	Green
Juillet 2024	Yellow
Août 2024	Orange
Septembre 2024	Orange
Octobre 2024	Orange
Novembre 2024	Orange
Décembre 2024	Orange

Meremia aegyptia + Momordica charentia + Vigna unguiculata + Rottboellia cochinchinensis
Vigilance sur le Ricin
Attaques de rats en bordure de parcelle

PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES A L'USAGE DES PPP SUR CETTE EXPLOITATION

- **Désherbage manuel**
- **Désherbage mécanique :** micro-tracteur, sarclage, broyage, matériel de gestion du double rang
- **Techniques de plantation**
 - **Double rang :** Simplifie la gestion de l'enherbement. Les plus vieilles parcelles plantées en double rang sur l'exploitation vont sur leur 3ème récolte. L'inter-rang est de 2m40, pour conserver les mêmes machines qu'en plantation classique (1m70).
 - **BPG (Boutures Pré-Germées) :** Recouvrement rapide de l'inter-rang = moins de lumière pour le développement des adventices



Date : 06/09/2024



Date : 18/12/2024



Date : 03/05/2024



Date : 20/06/2024

Bilan par parcelle observée

PARCELLE CAS05 - SAINT PIERRE

 **Date de plantation :** 08/2021



Date de la récolte en 2024 : 21/05/2024

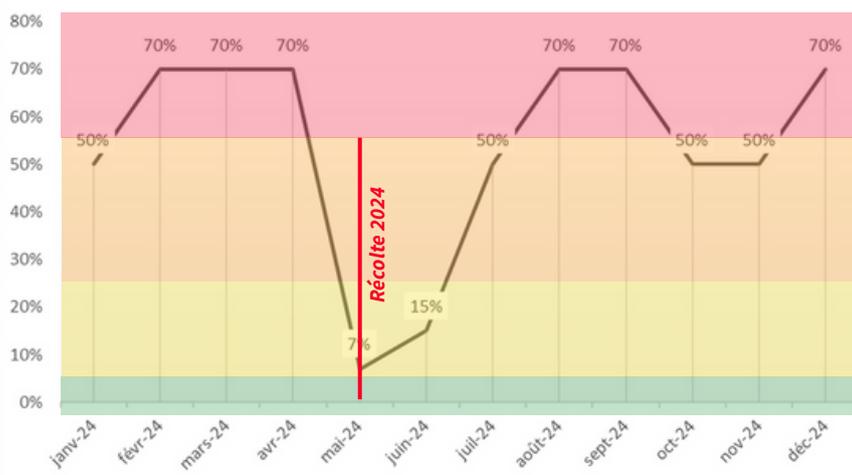


Variété : B 69.566

De janvier 2024 à la récolte en mai, la parcelle de Saint Pierre maintenait un recouvrement en adventices autour de 70%. En post-récolte, de nombreux entretiens manuels ont été menés pour faire face à l'herbe de guinée (*Panicum maximum*) et aux lianes de fin juin à début août, en absence de traitement de pré-levée (car épandage de boues de station sur la période dédiée). Cependant, l'herbe de guinée a été laissée dans la parcelle et a regermé rapidement. L'exploitation a donc mené un arrachage manuel de l'herbe de guinée en bordure de parcelle pour limiter les impacts sur le rendement 2025. Les lianes ont également continué à progresser malgré le passage tardif d'un traitement chimique. Le recouvrement de la parcelle oscille donc entre 50% et 70% sur le second semestre 2024.

La parcelle suivie n'est pas directement impactée par les rongeurs mais les risques restent importants car les bananeraies voisines ne sont pas traitées. D'autres parcelles de l'exploitation observent jusqu'à 15-20% de pertes de rendements à cause des rongeurs.

Recouvrement des adventices en 2024 - Parcelle CAS05



***Amarantus viridis* + *Momordica charentia* + *Vigna unguiculata* + *Meremia aegyptia* + *Panicum maximum* (en grande quantité)**
Vigilance sur le *Mucuna pruriens* (poil à gratter) qui rend difficile l'arrachage manuel pour la main d'oeuvre.

MOIS	RONGEURS (Niveau de présence)
Janvier 2024	Orange
Février 2024	Orange
Mars 2024	Orange
Avril 2024	Orange
Mai 2024	Vert
Juin 2024	Vert
Juillet 2024	Vert
Août 2024	Vert
Septembre 2024	Jaune
Octobre 2024	Jaune
Novembre 2024	Orange
Décembre 2024	Orange

PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES A L'USAGE DES PPP SUR CETTE EXPLOITATION

- **Désherbage manuel** (attention au poil à gratter présent sur l'exploitation pour la main d'oeuvre)
- **Désherbage mécanique** : micro-tracteur, sarclage, broyage, matériel de gestion du double rang, enjambeur vermande
- **Techniques de plantation**
 - **Double rang** : Simplifie la gestion de l'enherbement. L'inter-rang est de 2m40, pour conserver les mêmes machines qu'en plantation classique (1m70).
 - **BPG (Boutures Pré-Germées)** : Recouvrement rapide de l'inter-rang = moins de lumière pour le développement des adventices
- **Entretien des bordures (prophylaxie)**



Date : 19/11/2024



Date : 18/12/2024



Date : 06/11/2024



Date : 22/08/2024

Focus sur les principaux bioagresseurs identifiés

ADVENTICES

Pression: **Forte (7 à 85%)**



 **Facteurs de risque phytosanitaire** : Chaleur, précipitations

 **Principales espèces identifiées en septembre et octobre 2024 :**

- Dicotylédones : *Merremia aegyptia*, *Vigna unguiculata*, *Momordica charantia*, *Amaranthus veridis*
- Monocotylédones : *Panicum maximum*, *Paspalum fasciculatum*

 **Situation terrain et évaluation du risque** : Le recouvrement en adventices varie fortement d'une parcelle à l'autre, oscillant entre 7% et 85% selon les stades de développement et les stratégies employées. Les parcelles jeunes, comme celle de Sainte-Marie, bénéficient d'une gestion proactive permettant de limiter efficacement l'enherbement. En revanche, les parcelles plus âgées ou avec un entretien irrégulier, souffrent d'une pression accrue, notamment de l'herbe de guinée (*Panicum maximum*), de la canne d'eau (*Paspalum fasciculatum*) et des lianes, qui prolifèrent rapidement en l'absence d'interventions suffisantes et de main d'œuvre qualifiée.

METHODES DE MAÎTRISE EN COURS DE CULTURE

- Désherbage mécanique et manuel (voir [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#))
- Entretien des bordures et des canaux

RONGEURS : RATS

Pression : **Moyenne à Forte**

Espèce exotique envahissante, selon l'arrêté du 7 juillet 2020



 **Facteur de risque phytosanitaire** : Chaleur, précipitations, cannes mûres, post-récolte, variétés tendres

 **Principales espèces identifiées** : *Rattus rattus*

 **Situation terrain et évaluation du risque** : Les rongeurs, principalement attirés par la proximité des bananeraies ou des habitations, provoquent des pertes significatives sur certaines parcelles, atteignant jusqu'à 30% du rendement (ex. Lamentin). Les variétés tendres, comme la R579 ou la B69 566, sont particulièrement vulnérables. Le risque est grandissant d'autant plus qu'aucune solution alternative à des produits chimiques n'est trouvée pour maîtriser les rongeurs.

METHODES PROPHYLACTIQUES

- Choix de variétés moins sensibles aux attaques de rats
- Entretien des abords des chemins et parcelles
- Stockage des denrées alimentaires dans des locaux adaptés et contenant hermétiques
- Piégeage

Compléments d'informations

- [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#)



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

